

ALBANIE



15 novembre 2019



L'Institution d'exécution des peines pénales de Durrës et son service de police

Fonctionnement et événements récents y étant survenus

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. Le système carcéral albanais	3
1.1. Les institutions d'exécution des peines pénales.....	3
1.2. La Police des prisons	5
1.2.1. Missions de la Police des prisons	5
1.2.2. Organisation du personnel de la Police des prisons.....	6
1.3. Opération de nettoyage au sein du personnel pénitentiaire.....	7
2. L'Institution d'exécution des peines pénales de Durrës	8
2.1. Une prison fondée en 2007	8
2.2. Poursuites pénales contre des agents de l'IEVP de Durrës	9
Bibliographie	11

Résumé :

Informations sur le système carcéral albanais (types d'Institutions d'exécution des peines pénales, missions, problèmes constatés) ; sur la Police des prisons (missions, organisation et recrutement) ; sur les réformes menées depuis 2017 sur le processus de recrutement et la vérification de la probité du personnel ; sur l'Institution d'exécution des peines pénales de Durrës et les poursuites pénales engagées ces dernières années contre des agents de la prison.

Abstract :

Information about the Albanian penitentiary system (kinds of Institutions for the execution of penal decisions, tasks, problems) ; about the Penitentiary Police (tasks, organisation and recruiting) ; about the reforms led since 2017 of the recruiting process and the vetting of staff ; about the Institution for the execution of penal decisions of Durres and the penal proceedings against some of the prison's agents.

Nota : La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

1. Le système carcéral albanais

Le système carcéral albanais, géré à l'époque communiste par le ministère de l'Intérieur, est placé en 1993 sous l'autorité du ministère de la Justice, conformément aux recommandations formulées à l'Etat albanais par le Conseil de l'Europe. En 1997, au cours de la crise provoquée par l'effondrement des sociétés pyramidales¹, les prisons sont ouvertes par les émeutiers permettant à l'ensemble des détenus de s'évader. Le Parlement réagit en proposant une réduction de peine aux fugitifs qui accepteraient de retourner volontairement en prison et, en 1998, refonde entièrement le système carcéral, adoptant une série de lois toujours en vigueur à la date de la présente note².

1.1. Les institutions d'exécution des peines pénales

Les institutions d'exécution des peines pénales (en albanais « *Institucionet e ekzekutimit të vendimeve penale* »/IEVP) sont régies par la Loi n°8328 sur les droits et le traitement des détenus et des personnes placées en détention préventive (en albanais « *Ligji nr. 8328 për të drejtat dhe trajtimin e të dënuarve me burgim dhe të parburgosurve* »), adoptée le 16 avril 1998 et amendée pour la dernière fois le 17 avril 2014³.

Dans ses articles 12 à 17, cette loi énumère et décrit les différents types d'IEVP présents dans le pays :

- **Prison de haute sécurité** (en albanais « *Burgu i sigurisë së lartë* »), réservée aux membres d'organisations criminelles et aux détenus qui, au cours de l'infraction pénale ou lors de leur détention, se sont distingués par des attitudes ou des comportements particulièrement violents. Ils peuvent également être détenus dans des sections de haute sécurité présentes dans les autres types de prison ;
- **Prison ordinaire** (en albanais « *Burgu i zakonshëm* »), où sont placés les condamnés ne pouvant être détenus dans les autres types de prison ;
- **Prison de faible sécurité** (en albanais « *Burgu i sigurisë së ulët* »), destinées aux personnes condamnées pour des infractions commises par négligence ou dont la peine n'excède pas 5 ans. Ce type de prison peut être géré par une société privée ;
- **Les instituts spéciaux** (en albanais « *Institute të veçanta* »), parmi lesquels la loi distingue en particulier les institutions et sections médicales spéciales pour les détenus souffrant de troubles mentaux, des sections spéciales destinées à protéger les détenus ayant collaboré avec la justice, par exemple en dénonçant leurs complices, et les lieux de détention pour les femmes et pour les mineurs ;
- **Les institutions de détention préventive** (en albanais « *Institucionet parburgimi* »), où sont placés les suspects en attente de procès pour lesquels le tribunal a pris une mesure de sécurité de placement en détention préventive.

Les IEVP dépendent de la Direction générale des prisons (en albanais « *Drejtoria e Përgjithshme e Burgjeve* »), elle-même sous tutelle du ministère de la Justice⁴, et ont pour

¹ Ces sociétés de placement, qui avaient drainé une grande partie de l'épargne des habitants en leur promettant des intérêts élevés, s'effondrent à partir de novembre-décembre 1996, touchant gravement l'économie albanaise. Le mécontentement populaire se tourne alors contre le gouvernement, accusé de complaisance ou de complicité avec ces sociétés, et provoque des émeutes dans tout le pays et un effondrement des autorités en place. Les violences qui s'en suivent font environ 2000 morts.

² Ministère de la Justice, Direction générale des prisons, n. d. [1] [url](#)

³ Cette loi est intégralement disponible, en albanais, sur le site web du Parquet général de la République d'Albanie : [url](#)

⁴ Ministère de la Justice, Direction générale des prisons, n. d. [1] [url](#) ; Parlement populaire de la République d'Albanie, 17/04/2014 [url](#)

mission, selon l'article 20 de la Loi n°8328, « l'accueil, l'installation, le traitement et la réhabilitation sociale des détenus »⁵. Chaque IEVP est dirigée, contrôlée et représentée par un directeur, nommé et démis de ses fonctions par le ministère de la Justice sur proposition du Directeur général des prisons⁶.

En mars 2019, selon les chiffres les plus récents fournis par le journal *Gazeta Si*, l'Albanie dispose de 24 IEVP sur son territoire, dont certaines situées loin des centres urbains⁷. Selon les données officielles de l'Institut de statistiques d'Albanie, INSTAT, 5 316 personnes, dont 109 femmes, y sont détenues en 2018. Un tiers d'entre elles le sont pour des infractions liées aux stupéfiants⁸.



Carte de la Direction générale des prisons montrant les lieux de détention du pays
(Source : Ministère de la Justice, Direction générale des prisons, n. d. [1]⁹)

Par ailleurs, des violations des droits des détenus sont régulièrement signalées au sein des IEVP albanaises, en particulier par le Comité Helsinki Albanie et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). La surpopulation carcérale, un « problème

⁵ Parlement populaire de la République d'Albanie, 17/04/2014 [url](#)

⁶ *Ibid.* [url](#)

⁷ *Gazeta Si*, 12/03/2019 [url](#)

⁸ INSTAT, n. d. [url](#)

⁹ [url](#)

sérieux et inquiétant » selon le Comité Helsinki¹⁰, fait l'objet d'un rapport de l'OSCE en novembre 2015, qui constate à cette date que le nombre de détenus dépasse de 22% les capacités des prisons¹¹. Parmi les autres problèmes signalés figurent également le traitement inadéquat des personnes souffrant de troubles mentaux, souvent placées dans les mêmes cellules que les autres détenus et ne bénéficiant pas des traitements médicaux nécessaires¹², le déficit de médecins¹³, les conditions d'hygiène déplorables¹⁴ ainsi que des violations des droits des détenus placés en cellule d'isolement¹⁵.

1.2. La Police des prisons

L'organisation et le fonctionnement de la Police des prisons (en albanais « *Policia e burgjeve* »), créée par l'article 22 de la Loi n°8328 sur le droit et les traitements des détenus et des personnes placées en détention préventive, est définie par la Loi n°10 032 sur la Police des prisons (en albanais « *Ligji nr. 10 032 për Policinë e burgjeve* »), datée du 11 décembre 2008¹⁶, complétée en 2014 par la Loi d'amendements n°36/2014¹⁷.

Selon un texte publié par le chef du Syndicat des services de police, Valentin MACAJ, sur le site d'informations *Sot News*, le décret d'application de la Loi n°10 032 n'est toutefois publié qu'un an après l'adoption de la loi, en septembre 2009. Cette dernière est en outre, selon le syndicaliste, « restée à l'état de papier » car « elle n'a jamais été appliquée en faveur des agents », qui travaillent dans des conditions plus pénibles et avec un salaire moindre que les agents de la Police d'Etat¹⁸.

1.2.1. Missions de la Police des prisons

La Police des prisons est présente dans chaque IEVP et a pour missions, selon l'article 11 de la Loi n°10 032, de :

- Assurer la garde des locaux de la prison et l'application des règles d'entrée et de sortie ;
- Assurer l'application des règles de sécurité à l'intérieur de l'institution ;
- Garantir la garde et la sécurité au cours des activités des détenus ;
- Prendre en charge l'escorte et la sécurité physique des personnes placées en détention préventive au cours de la procédure pénale et accompagner les détenus lors de leurs transferts et circulations hors de l'institution ;
- Assurer la garde des personnes détenues dans un hôpital ou un centre médical ;
- En cas de catastrophe naturelle, prendre les mesures de sécurité adéquates pour la protection de la vie et de la santé des détenus et la prévention des dégâts matériels ;
- Contrôler les bâtiments et les personnes (détenus et visiteurs) afin de s'assurer qu'aucun objet interdit n'entre dans l'enceinte de la prison ;
- Appliquer toute autre directive du ministère de la Justice ayant pour objectif le maintien de l'ordre et de la sécurité dans les institutions.

¹⁰ Comité Helsinki Albanie, 18/11/2016 [url](#)

¹¹ OSCE, novembre 2015, p. 10 [url](#)

¹² Comité Helsinki Albanie, 09/11/2009 [url](#); DW, 20/11/2011 [url](#)

¹³ Comité Helsinki Albanie, 22/06/2016 [url](#)

¹⁴ Comité Helsinki Albanie, 18/11/2016 [url](#)

¹⁵ Comité Helsinki Albanie, 22/06/2016 [url](#) ; Comité Helsinki Albanie, 18/11/2016 [url](#)

¹⁶ Parlement populaire de la République d'Albanie, 27/11/2008 [url](#)

¹⁷ *Sot News*, 27/10/2016 [url](#)

¹⁸ *Ibid.* [url](#)

La Police des prisons est, selon l'article 8 de la Loi, organisée en cinq secteurs différents : détention préventive et prison ; escorte ; armement et munitions ; liaisons ; information. L'article 5 interdit en outre à ses agents de porter des armes létales et, au sein même de l'institution, de porter une arme quelconque, y compris matraques et bâtons en caoutchouc, « sauf dans les cas où cela s'avère nécessaire pour la sécurité à l'intérieur de la prison »¹⁹.

1.2.2. Organisation du personnel de la Police des prisons

Selon la Loi d'amendements de 2014, la Police des prisons est, au niveau local, pleinement intégrée à la structure et au personnel de l'IEVP afférent. La Direction centrale de la Police des prisons relève quant à elle directement de la Direction générale des prisons²⁰.

L'article 17 de la Loi n°10 032 énumère de la façon suivante les critères à remplir pour être admis à concourir à l'entrée dans la Police des prisons :

- Etre de citoyenneté albanaise ;
- Etre en bonne santé et apte physiquement et mentalement ;
- Avoir atteint le niveau d'études correspondant au grade visé ;
- Avoir un casier judiciaire vierge²¹.

Par ailleurs, l'article 23 tel que modifié par la Loi d'amendements de 2014 dispose qu'un agent est libéré de ses fonctions (en albanais « *lirim* »), une notion qui implique qu'il peut être à terme réintégré au sein de la Police des prisons, si :

- Il est déclaré inapte en raison de son état de santé, sur décision d'une commission médico-légale ;
- Son poste est supprimé à la suite d'une restructuration ;
- Il obtient un emploi dans une autre structure de l'administration publique ;
- Il a atteint l'âge de la retraite ;
- Il ne valide pas la formation au Centre d'entraînement ;
- Il demande lui-même à être libéré de ses fonctions²².

En outre, un agent de la Police des prisons est révoqué, sans pouvoir être ensuite réintégré dans ses services (en albanais « *largim* »), s'il est condamné par le tribunal à une peine d'emprisonnement ou si, en réponse à une violation de la discipline interne de sa part, la Direction générale des prisons ou le Directeur de la Police des prisons prennent à son encontre une sanction disciplinaire de révocation²³. Cette dernière sanction, la plus élevée dans l'échelle des sanctions disciplinaires prévues par la législation, ne peut être prise qu'à l'issue d'une procédure devant respecter le droit de l'agent à se défendre ; il a, en outre, le droit d'en faire appel auprès de la Commission d'appel des mesures disciplinaires du ministère de la Justice (en albanais « *Komisioni i apelimit të masave disiplinore në Ministrinë e Drejtësisë* »)²⁴.

Les agents de la Police des prisons sont répartis en trois « rôles » en fonction de leur grade et de leur niveau de responsabilité :

¹⁹ Parlement populaire de la République d'Albanie, 11/12/2008 [url](#)

²⁰ Parlement populaire de la République d'Albanie, 10/04/2014, p. 2411-2416 [url](#)

²¹ Parlement populaire de la République d'Albanie, 11/12/2008 [url](#)

²² Parlement populaire de la République d'Albanie, 10/04/2014, p. 2411-2416 [url](#)

²³ *Ibid.* [url](#)

²⁴ Parlement populaire de la République d'Albanie, 11/12/2008 [url](#)

- Les **agents de rôle basique** (en albanais « *punonjës i rolit bazë* ») peuvent être « sous-inspecteur » (agents remplissant des obligations de service simple), « inspecteur » (responsable d'un service) ou « inspecteur principal » (adjoint à un spécialiste, responsable d'un groupe d'escorte) ;
- Les **agents de rôle moyen** (en albanais « *punonjës i rolit të mesëm* ») peuvent être « sous-commissaire » (spécialiste de la troupe), « commissaire » (spécialiste de l'information, chef de régime) ou « commissaire principal » (spécialiste à la Direction de la Police des prisons, responsable de la sécurité) ;
- Les **agents de rôle élevé** (en albanais « *punonjës i rolit të lartë* ») peuvent être « directeur » (responsable de secteur au sein de la Direction de la Police des prisons) ou « premier directeur » (Directeur de la Police des prisons, ce dernier étant nommé par le ministre de la Justice sur proposition du Directeur général des prisons).

Des concours permettent aux agents de monter d'un grade à l'autre²⁵.

1.3. Opération de nettoyage au sein du personnel pénitentiaire

En octobre 2017, la ministre de la Justice Etilda GJONAJ, nommée un mois plus tôt, annonce une vaste opération de licenciements au sein du personnel pénitentiaire, y compris dans ses rangs les plus élevés, et l'ouverture d'un concours pour la nomination de 23 nouveaux directeurs de prison en remplacement des anciens, dont au moins huit sont révoqués pour abus de fonctions ou pour antécédents pénaux. Selon elle, « les contrôles réalisés par les groupes d'inspection menés par la Direction des prisons et les inspecteurs du ministère de la Justice ont démontré l'existence de violations graves et répétées de la loi et du règlement intérieur des prisons [...] qui mettent en danger la sécurité des prisons et portent préjudice à la confiance du public dans le bon fonctionnement des institutions pénitentiaires ». Lors des contrôles menés sur la période de juillet à octobre 2017, les services d'inspection du ministère découvrent en effet 150 cas d'introduction d'objets interdits dans les prisons, majoritairement des téléphones portables, des cartes téléphoniques, des clés USB et des boissons alcoolisées²⁶.

En janvier 2018, 24 nouveaux directeurs de prison sont nommés²⁷. Peu après leur nomination, à l'occasion du rapport annuel de la Direction générale des prisons, le ministère de la Justice leur rappelle qu'ils doivent avoir pour priorités l'amélioration de la sécurité dans les prisons, la lutte contre la corruption au sein du personnel des IEVP et le respect des droits des détenus²⁸. Il annonce également l'introduction d'un processus de vérification (désigné sous le terme anglais de « *vetting* ») de la probité du personnel pénitentiaire²⁹, à l'image de la Loi de vérification des juges et des procureurs adoptée lors de la réforme de la justice de 2016³⁰.

En février 2018, à l'occasion de la présentation d'un rapport de la Commission pour l'intégration européenne (en albanais *Komisioni për Integrimin European*) du Parlement albanais, la ministre de la Justice déclare qu'une nouvelle inspection interne a permis d'établir que 130 agents de la Police des prisons sont impliqués dans des affaires de corruption ou ont des antécédents pénaux et que des procédures disciplinaires, voire des poursuites pénales, seront déclenchées contre eux³¹. Un mois plus tard, elle annonce une « *épuration complète des rangs des agents des prisons* » et la mise en place d'un nouveau système de recrutement et de formation des policiers en collaboration avec l'Académie de

²⁵ Parlement populaire de la République d'Albanie, 11/12/2008 [articles 26 et 34] [url](#)

²⁶ Radio Televizioni Shqiptar, 28/10/2017 [url](#)

²⁷ Durrës Lajm, 11/01/2018 [url](#)

²⁸ Bota Sot, 23/01/2018 [url](#)

²⁹ *Ibid.* [url](#)

³⁰ Balkan Insight, 31/08/2016 [url](#)

³¹ Radio Televizioni Shqiptar, 16/02/2018 [url](#)

la sécurité³². En mars 2019 est annoncée une nouvelle vague de licenciements, qui doit toucher environ 900 agents sur les 3 600 que compte la Police des prisons, notamment parmi les plus de 50 ans³³.

Ce « *coup de balai* »³⁴ au sein des effectifs pénitentiaires n'épargne pas les rangs les plus élevés de la hiérarchie. Arben ÇUKO, nommé à la tête de la Direction générale des prisons en juillet 2017, est ainsi révoqué en septembre 2018³⁵, puis arrêté et déféré devant la justice en octobre 2018 pour avoir, en échange d'une forte somme d'argent, facilité le transfert d'un détenu, le tueur à gages Olsi KARAGJOZI, de l'IEVP de Burrel à celui de Fier, qui avait sa préférence³⁶. Son remplaçant, l'ancien ministre de l'Intérieur Stefan ÇIPA, est démis de ses fonctions cinq mois plus tard, en février 2019³⁷. Quelques mois plus tard, le 30 juillet 2019, un communiqué de presse du ministère de la Justice annonce la mise en place d'un processus de réévaluation de l'ensemble du corps dirigeant dans les prisons, Police des prisons comprises, et l'ouverture d'un concours pour le recrutement de nouveaux directeurs de prison³⁸. Le 17 octobre 2019, à l'issue de ce dernier, 70% des dirigeants d'IEVP sont remplacés³⁹.

2. L'Institution d'exécution des peines pénales de Durrës

2.1. Une prison fondée en 2007

L'IEVP de Durrës ouvre pour la première fois en 2007. Elle est toutefois immédiatement critiquée car les conditions de détention dans ses locaux ne concordent pas avec les standards européens et les droits de la personne humaine. La construction d'un nouveau bâtiment est donc lancée dès juin 2007 et les premiers transferts de détenus dans les nouveaux locaux ont lieu en janvier 2009⁴⁰.

Selon les informations disponibles sur le site de la Direction générale des prisons, l'IEVP de Durrës est classée comme « Institution de détention préventive ». Elle inclut une section pour les mineurs et une section pour les personnes bénéficiant du statut de collaborateur de la justice au sens de la Loi n°9205 du 15 mars 2004 sur la protection des témoins et des collaborateurs de la justice⁴¹.

D'une capacité de 300 détenus⁴², elle accueille, selon les statistiques officielles de la Direction générale des prisons, 314 personnes en mai 2015, dont la grande majorité a entre 21 et 40 ans et dont un tiers, soit 105 personnes, est détenu pour vol⁴³.

En octobre 2017, le directeur de la prison de Durrës, Petrit SUÇI, est relevé de ses fonctions dans le cadre de l'opération de nettoyage qui vient d'être engagée par le ministère de la Justice (cf. *supra*)⁴⁴. Il est remplacé en janvier 2018 par Qazim HOXHA⁴⁵, qui quitte son poste en août 2019 pour prendre la tête de l'IEVP 313 à Tirana, dont le directeur vient d'être suspendu pour avoir pris des mesures en faveur de détenus, parmi lesquels le chef mafieux Emiliano SHULLAZI⁴⁶. Le 17 octobre 2019, le ministère de la Justice nomme Agron

³² Radio Televizioni Shqiptar, 19/03/2018 [url](#)

³³ Gazeta Si, 12/03/2019 [url](#)

³⁴ *Ibid.* [url](#)

³⁵ Shqiptarja, 03/09/2018 [url](#)

³⁶ Balkan Web, 21/10/2018 [url](#) ; Dosja, 20/06/2019 [url](#)

³⁷ Balkan Web, 06/02/2019 [url](#)

³⁸ ATA, 11/08/2019 [url](#) ; Dosja.al, 11/08/2019 [url](#)

³⁹ Balkan Web, 17/10/2019 [url](#)

⁴⁰ Ministère de la Justice, Direction générale des prisons, s. d. [2] [url](#) ; Durrës Lajm, 25/06/2015 [url](#)

⁴¹ Ministère de la Justice, Direction générale des prisons, s. d. [2] [url](#) ; Comité Helsinki Albanie, 09/11/2009 [url](#)

⁴² Ministère de la Justice, Direction générale des prisons, s. d. [2] [url](#) ; Durrës Lajm, 25/06/2015 [url](#)

⁴³ Durrës Lajm, 25/06/2015 [url](#)

⁴⁴ Panorama, 30/10/2017 [url](#)

⁴⁵ Durrës Lajm, 11/01/2018 [url](#)

⁴⁶ Opinion, 19/08/2019 [url](#)

HYSI, ancien directeur de l'IEVP de Fushë-Krujë, à la tête des services pénitentiaires de Durrës⁴⁷.

2.2. Poursuites pénales contre des agents de l'IEVP de Durrës

Le personnel de l'IEVP de Durrës est régulièrement touché par des affaires judiciaires et scandales médiatiques, généralement en lien avec des faits de corruption, de trafic de stupéfiants et d'avantages accordés à des membres de groupes de criminalité organisée. La liste qui suit, qui se concentre sur les dernières années, ne prétend pas à l'exhaustivité.

Le 21 décembre 2016, le directeur de la prison, alors Astrit KOTE (parfois orthographié KOTAJ), est arrêté sur ordre du procureur et placé en détention préventive, tandis qu'un mandat d'arrêt est délivré contre le juriste de l'IEVP, Teodor LABI. Ils sont tous deux accusés d'« abus de pouvoir » et de « falsification de documents »⁴⁸ dans le cadre d'une enquête ouverte après la libération conditionnelle de Lulzim (Lul) BERISHA, chef de la « Bande de Durrës », décidée quelques jours plus tôt par la Cour d'appel de Durrës⁴⁹. Selon l'enquête, le juriste et le directeur, qui ont compétence pour proposer au tribunal une remise de peine pour les détenus, ont calculé « d'une manière contraire à la loi » le temps que le criminel, condamné en juillet 2014 à 25 ans de réclusion⁵⁰ et qui continuait de diriger son groupe depuis sa cellule⁵¹, devait passer en détention avant de pouvoir obtenir une libération conditionnelle⁵². Les trois hommes sont également soupçonnés d'avoir bénéficié de soutiens au sein de l'administration, en particulier du maire de Durrës, Vangjush DAKO⁵³, et du parquet⁵⁴. En janvier 2018, le dossier d'Astrit KOTE, qui avait été libéré par la Cour suprême en mars 2017⁵⁵, et de Teodor LABI est classé sans suite par le Parquet de Tirana⁵⁶.

En mai 2017, l'ancien Premier ministre Sali BERISHA déclare sur le réseau social Facebook avoir reçu un message d'alerte d'un agent de police de la prison de Durrës, un certain « R.I. ». Ce dernier dénonce les malversations du responsable de la police dans l'IEVP, Pirro PURIQI, qu'il accuse d'avoir transformé l'établissement en « deuxième Colombie ». Selon lui, le chef de la police pénitentiaire reçoit 400 euros par mois de la part de groupes criminels pour fermer les yeux sur l'introduction de stupéfiants et de téléphones portables dans les cellules, et est lié en particulier à Ilir JASHARI⁵⁷, un trafiquant de stupéfiants condamné à 15 ans de réclusion en Italie et transféré en Albanie en 2016⁵⁸.

Le 29 juillet 2017, les médias albanais annoncent la découverte par la police d'un réseau de trafic de drogues au sein de l'IEVP de Durrës⁵⁹. Entre février et juillet 2017, les policiers saisissent à six reprises des quantités importantes de stupéfiants dans la prison, dont une de 110,5 grammes de hachich et 4,5 grammes d'héroïne dans les conduits d'aération le 28 février 2017⁶⁰. Le 27 juillet 2017, cinq personnes sont arrêtées et inculpées de « Production et vente de narcotiques », « Introduction ou détention d'objets interdits dans une institution pénitentiaire » et « Non-dénonciation d'un crime » par le Parquet du département judiciaire de Durrës. Parmi elles se trouvent le psychologue de l'IEVP, Arjan BELISHOVA, soupçonné d'avoir introduit les stupéfiants dans les locaux de la prison, un

⁴⁷ Shqiptarja, 17/10/2019 [url](#)

⁴⁸ Ora News, 21/12/2016 [url](#) ; Sot News, 21/12/2016 [url](#) ; Almakos, 23/12/2016 [url](#)

⁴⁹ Gazeta Shqip, 09/12/2016 [url](#) ; Ora News, 21/12/2016 [url](#) ; Sot News, 21/12/2016 [url](#) ; Almakos, 23/12/2016 [url](#)

⁵⁰ Panorama, 07/12/2016 [url](#)

⁵¹ Panorama, 05/10/2017 [url](#)

⁵² Ora News, 21/12/2016 [url](#) ; Sot News, 21/12/2016 [url](#) ; Almakos, 23/12/2016 [url](#)

⁵³ Sot News, 21/12/2016 [url](#) ; Sot News, 23/12/2016 [url](#)

⁵⁴ Sot News, 23/12/2016 [url](#)

⁵⁵ Faxweb, 29/03/2017 [url](#)

⁵⁶ Kombi News, 13/01/2018 [url](#)

⁵⁷ Panorama, 29/05/2017 [url](#) ; Shekulli, 29/05/2017 [url](#)

⁵⁸ Kallxo, 20/12/2018 [url](#)

⁵⁹ Sot News, 28/07/2017 [url](#) ; RTV21, 29/07/2017 [url](#)

⁶⁰ Klan Kosova, 01/03/2017 [url](#) ; Shekulli, 01/03/2017 [url](#)

individu présenté comme « agent de l'IEVP », Serxhio SHTJALSHI, qui transmettait l'argent au fournisseur, ainsi qu'un prisonnier, Saimir ZOTKAJ, qui revendait ensuite la drogue à ses codétenus⁶¹. Aucune information sur les suites de la procédure n'a pu être trouvée dans les sources publiques.

En janvier 2018, une quantité de 14 grammes de cannabis est à nouveau découverte au sein de l'IEVP de Durrës. Les coupables ne sont toutefois pas identifiés⁶².

Le 9 octobre 2019, Bledar TOÇI, chef de la sécurité à la prison de Durrës depuis un an environ, assassine avec son arme de service l'un de ses amis, Dritan HAXHOLLI, à Kavaja⁶³. La police saisit des substances narcotiques lors des perquisitions qu'elle mène dans les jours suivants à son domicile et à celui de son frère⁶⁴. Selon des informations transmises par des « sources fiables »⁶⁵ au sein de la police, citées par les médias albanais, l'agent de la Police des prisons, qui avait été précédemment renvoyé de la Garde républicaine et de la sécurité de la Présidence de la République pour violations répétées de la discipline et liens avec des criminels⁶⁶, avait déjà été arrêté pour détention de doses de cocaïne lors de contrôles dans l'IEVP. Il est également soupçonné d'avoir appartenu à un réseau de vente de drogue au sein même de la prison⁶⁷.

Quelques jours après le meurtre, le Directeur général des prisons, Agim ISMAILI, est auditionné par la Commission de sécurité du Parlement albanais. Interrogé sur les vérifications menées lors du recrutement des agents de la Police des prisons, il souligne qu'« aucun policier n'est engagé sans que sa probité n'ait été vérifiée par les institutions » et nie toute erreur dans le recrutement de Bledar TOÇI. Il admet toutefois qu'il « existe un risque accru que les agents des prisons vendent de la drogue aux détenus »⁶⁸.

⁶¹ Sot News, 28/07/2017 [url](#) ; RTV21, 29/07/2017 [url](#)

⁶² Java News, 25/01/2018 [url](#)

⁶³ Gazeta Reforma, 15/10/2019 [url](#) ; Gazeta Express, 17/10/2019 [url](#) ; Lapsi, 20/10/2019 [url](#)

⁶⁴ Gazeta Express, 17/10/2019 [url](#) ; Hashtag.al, 13/10/2019 [url](#)

⁶⁵ Gazeta Express, 17/10/2019 [url](#)

⁶⁶ Lapsi, 20/10/2019 [url](#)

⁶⁷ Gazeta Express, 17/10/2019 [url](#)

⁶⁸ Gazeta Reforma, 15/10/2019 [url](#)

Bibliographie

(Sites web consultés en octobre et novembre 2019)

Textes juridiques

Parlement populaire de la République d'Albanie, « Ligj nr. 8328 për të drejtat dhe trajtimin e të dënuarve me burgim dhe të paraburgosurve », dans sa version actualisée du 17/04/2014

http://www.pp.gov.al/web/ligj_per_te_drejtat_dhe_trajtimin_e_te_denuarve_me_burgim_dhe_te_paraburgosurve_i_perditesuar_1036.pdf

Parlement populaire de la République d'Albanie, « Për disa ndryshime dhe shtesa në ligjin nr. 10 032, datë 11.12.2008, « Për Policinë e Burgjeve » », 10/04/2014, p. 2411-2416

<https://qbz.gov.al/eli/fz/2014/63/2583e8d5-9373-49ab-a2b9-af800b4e971e;q=p%C3%ABr%20disa%20ndryshime%20dhe%20shtesa%20n%C3%AB%20ligjin%20nr.%2010%20032>

Parlement populaire de la République d'Albanie, « Ligj nr. 10 032 për policinë e burgjeve », 11/12/2008 <https://studioligjore.files.wordpress.com/2012/02/permbledhje-legjislacioni-per-sistemin-e-drejtises.pdf>

Parlement populaire de la République d'Albanie, « Ligj nr. 8331 për ekzekutimin e vendimeve penale », dans sa version actualisée du 27/11/2008

http://www.pp.gov.al/web/ligji_per_ekzekutimin_e_vendimeve_penale_i_perditesuar_1035.pdf

Organisations intergouvernementales

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, « Policy Paper on reducing overcrowding in prisons and pre-trial detention facilities in Albania », novembre 2015, 54 p. <https://www.osce.org/albania/246861?download=true>

Institutions nationales

INSTAT, « Krimet dhe Drejtësia Penale. Të burgosur sipas veprave dhe gjinisë », n. d.

<http://www.instat.gov.al/al/temat/treguesit-demografik%C3%AB-dhe-social%C3%AB/krimet-dhe-drejt%C3%ABsia-penale/#tab2>

Ministère de la Justice, Direction générale des prisons, « Institucioni i Ekzekutimit të Vendimeve Penale Durrës », n. d. [2]

<http://www.dpbsh.gov.al/newweb/?fq=brenda&gj=gj1&kid=15>

Ministère de la Justice, Direction générale des prisons, « Historiku », n. d. [1]

<http://www.dpbsh.gov.al/newweb/?fq=brenda&gj=gj1&kid=6>

Organisations non gouvernementales

Comité Helsinki Albanie, « Prevent Suicides in the prison system », 20/02/2017

<http://www.ahc.org.al/prevent-suicides-in-the-prison-system-2/?lang=en>

Comité Helsinki Albanie, « On violations observed during the monitoring conducted in the Institutions for the Execution of Penal Decisions in Fier and Fushë-Kruja », 18/11/2016

<http://www.ahc.org.al/on-violations-observed-during-the-monitoring-conducted-in-the-institutions-for-the-execution-of-penal-decisions-in-fier-and-fushe-kruja/?lang=en>

Comité Helsinki Albanie, « Safety violated at institutions for the execution of penal decisions of Shën Koll and Vaqarr », 01/08/2016

<http://www.ahc.org.al/safety-violated-at-institutions-for-the-execution-of-penal-decisions-of-shen-koll-and-vaqarr/?lang=en>

Comité Helsinki Albanie, « Violation of the rights of imprisoned persons at IEPD Lezhë », 22/06/2016

<http://www.ahc.org.al/violation-of-the-rights-of-imprisoned-persons-at-iepd-lezhe/?lang=en>

Comité Helsinki Albanie, « Raport mbi vëzhgimin e kryer në institucionet e ekzekutimit të vendimeve penale dhe ato të paraburgimit », 09/11/2009

<http://www.ahc.org.al/wp-content/uploads/2017/04/Raporti-2009-paraburgim-dhe-burgje.pdf>

Think tanks, universités et centres de recherches

NGUCI Neshet et ELEZI Myzafer, « Penal Decisions' Execution in Albania », The Macrotheme Review, 2013, 2 (6), p. 96-104

https://www.academia.edu/5615758/PENAL_DECISIONS_EXECUTION_IN_ALBANIA

Médias

Lapsi, « Ngjarja në Kavajë/ E kaluara problematike e policit Bledar Toçi », 20/10/2019

<https://lapsi.al/2019/10/20/ngjarja-ne-kavaje-e-kaluara-problematike-e-policit-bledar-toci/>

Gazeta Express, « Bledar Toçi në qeli, u ndalua se shpërndante kokainë nëpër burg, misteri i lirim dhe 'falja' nga policia », 17/10/2019

<https://www.gazetaexpress.com/bledar-toci-ne-qeli-u-ndalua-se-shperndante-kokaine-neper-burg-misteri-i-lirimit-dhe-falja-nga-policia/>

Shqiptarja, « 'Rokadë' në burgje, ndërrohen disa nga drejtuesit/ EMRAT », 17/10/2019

<https://shqiptarja.com/lajm/rokade-ne-burgje-nderrohen-disa-nga-drejtuesit-emrat>

Balkan Web, « "Furtunë" në burgje, ndryshojnë thujt të gjithë drejtoret, ja emrat e rinj », 17/10/2019

<https://balkanweb.com/rokade-ne-burgje-ndryshojne-thujt-te-gjithe-drejtoret-ja-emrat-e-rinj/>

Gazeta Reforma, « Drejtori i Burgjeve ngre alarmin: Ka risk të shtuar të punonjësve që mund t'u shesin drogë të burgosurve », 15/10/2019

<https://gazetareforma.com/drejtori-i-burgjeve-ngre-alarmin-ka-risk-te-shtuar-te-punonjesve-qe-mund-tu-shesin-droge-te-burgosurve/>

Hashtag.al, « Lihet në burg vëllai i Bledar Toçit, policit të akuzuar për vrasjen e ish-të dashurit të shoqes në Kavajë », 13/10/2019

<https://hashtag.al/index.php/2019/10/13/lihet-ne-burg-vellai-i-bledar-tocit-policit-te-akuzuar-per-vrasjen-e-ish-te-dashurit-te-shoqes-ne-kavaje/>

Opinion, « I bënte favore Shullazit, shkarkohet drejtori i burgut "313" », 19/08/2019

<https://opinion.al/i-bente-favore-shullazit-shkarkohet-drejtori-i-burgut-313/>

Dosja, « Shkarkime masive të paralajmëruara/Nis reformimi i burgjeve, shpallet gara për drejtuesit e rinj (Kriteret) », 11/08/2019

<https://dosja.al/shkarkime-masive-te-paralajmeruara-nis-reformimi-i-burgjeve-shpallet-gara-per-drejtuesit-e-rinj-kriteret/>

ATA, « Reformimi i burgjeve/Gjonaj shpall garën për rekrutimin e profesionistëve në pozicionet drejtuese », 11/08/2019 <https://ata.gov.al/2019/08/11/reformimi-i-burgjeve-gjonaj-shpall-garen-per-rekrutimin-e-profesionisteve-ne-pozicionet-drejtuese/>

Lapsi, « Arben Çuko lë arrestin në shtëpi, gjykata i ndryshon masën », 01/08/2019 <https://lapsi.al/2019/08/01/arben-cuko-le-arrestin-ne-shtepi-gjykata-i-ndryshon-masen/>

Top Channel, « Arben Çuko i shpëton "arrestit me burg", Gjykata vendos "detyrim paraqitje" », 01/08/2019 <http://top-channel.tv/2019/08/01/arben-cuko-i-shpeton-arrestit-me-burg-gjykata-vendos-detyrim-paraqitje/>

Dosja, « Dosja 339|2/ Mbyllen hetimet, ish-deputeti Arben Çuko, shoferi dhe 3 të tjerë të pandehur para gjykatës », 20/06/2019 <https://dosja.al/dosja-3392-mbyllen-hetimet-ish-deputeti-arben-cuko-shoferi-dhe-3-te-tjere-te-pandehur-para-gjykares/>

Gazeta Si, « Izolimi i kokave të krimit, Gjonaj takon punonjësit e Burgjeve », 20/05/2019 <https://gazetasi.al/izolimi-i-kokave-te-krimit-gjonaj-takon-punonjesit-e-burgjeve/>

Gazeta Si, « Fshesë te policët e burgjeve. Ligji i ri do të heqë ata mbi 50 vjeç », 12/03/2019 <https://gazetasi.al/fshese-te-policet-e-burgjeve-ligji-i-ri-do-te-heqe-ata-mbi-50-vjec/>

Balkan Web, « Pesë muaj në detyrë, shkarkohet drejtori i Burgjeve Stefan Çipa », 06/02/2019 <https://balkanweb.com/pese-muaj-ne-detyre-shkarkohet-drejtori-i-burgjeve-stefan-cipa/>

Kallxo, « Cigaret 'Made in Egypt' të prodhuara në Shqipëri vërshojnë Afrikën e Veriut », 20/12/2018 <https://kallxo.com/gjate/hulumtim/cigaret-made-in-egypt-te-prodhuara-ne-shqiperi-vershojne-afriken-e-veriut/>

Bota Sot, « Policia e burgjeve, rritje rrogash në buxhetin e ri », 23/10/2018 <https://www.botasot.info/shqiperia/969678/policia-e-burgjeve-rritje-rrogash-ne-buxhetin-e-ri/>

Balkan Web, « U arrestua për korrupsion, kush është ish-deputeti i PS, Arben Çuko », 21/10/2018 <https://balkanweb.com/u-arrestua-per-korrupsion-kush-eshte-ish-deputeti-i-ps-arben-cuko/>

Shqiptarja, « Shkarkohet nga detyra Arben Çuko, Drejtori i ri i Burgjeve Stefan Çipa (Vendimi) », 03/09/2018 <https://shqiptarja.com/lajm/shkarkohet-nga-detyra-drejtori-i-burgjeve-arben-cuko>

Radio Televizioni Shqiptar, « Policia e burgjeve, Gjonaj : Mos kaloni nga ana tjetër e hekurave ! », 18/05/2018 <https://www.rtsh.al/lajme/policia-e-burgjeve-gjonaj-mos-kaloni-nga-ana-tjeter-e-hekurave/>

Radio Televizioni Shqiptar, « Ministrja Gjonaj paralajmëron furtunë në burgjet shqiptare », 19/03/2018 <https://www.rtsh.al/lajme/ministrja-gjonaj-paralajmeron-furtune-ne-burgjet-shqiptare/>

Radio Televizioni Shqiptar, « Gjonaj: 130 punonjës të policisë së burgjeve me rekorde penale », 16/02/2018 <https://www.rtsh.al/lajme/gjonaj-130-punonjes-te-policise-se-burgjeve-me-rekorde-penale/>

Bota Sot, « Vetting edhe për burgjet shqiptare! Qeveria paralajmëron ndryshime rrenjësore », 23/01/2018 <https://www.botasot.info/shqiperia/824392/vetting-edhe-per-burgjet-shqiptare-qeveria-paralajmeron-ndryshime-rrenjesore/>

Java News, « Policia sekuestron kanabis brenda burgut të Durrësit », 25/01/2018
<https://www.javanews.al/policia-sekuestron-kanabis-brenda-burgut-te-durresit/>

Kombi News, « Pushohet hetimit ndaj tre gjyqtarëve të Apelit Durrës që liruan Lulzim Berishës », 13/01/2018 <http://kombinews.al/2018/01/13/pushohet-hetimit-ndaj-tre-gjyqtareve-te-apelit-durres-qe-liruan-lulzim-berishes/>

Durrës Lajm, « Dalin emrat, ja kush është drejtori i ri i burgut të Durrësit », 11/01/2018
<https://durreslajm.al/aktualitet/dalin-emrat-ja-kush-eshte-drejtori-i-ri-i-burgut-te-durresit>

Panorama, « EMRAT/ Pas 'furtunës' në Burgje, ja cilët janë drejtorët e rinj », 30/10/2017
<http://www.panorama.com.al/emrat-pas-furtunes-ne-burgje-ja-cilet-jane-drejtoret-e-rinj/>

Radio Televizioni Shqiptar, « Ministrja Gjonaj operacion shkarkimesh në burgjet shqiptare, por edhe erë e re emërimesh », 28/10/2017 <https://www.rtsh.al/lajme/ministrja-gjonaj-operacion-shkarkimesh-ne-burgjet-shqiptare-por-edhe-ere-e-re-emerimesh/>

Panorama, « Zbulohet dokumenti, "i forti" i Durrësit u armatos me firmën e Haki Çakos », 05/10/2017
<http://www.panorama.com.al/zbulohet-dokumenti-i-forti-i-durresit-u-armatos-me-firmen-e-haki-cakos/comment-page-1/>

RTV21, « Zbulohet linja e trafikut të drogës », 29/07/2017
<http://rtv21.tv/droge-ne-burgun-e-durresit/>

Sot News, « "Psikologu", Fusnin drogë në burgun e Durrësit, arrestohen 3 persona, ndalohen 2 të tjerë », 28/07/2017
<https://sot.com.al/aktualitet/%E2%80%9Cpsikologu%E2%80%9D-fusnin-drog%C3%AB-n%C3%AB-burgun-e-durr%C3%ABsit-arrestohen-3-persona-ndalohen-2-t%C3%AB-tjer%C3%AB>

Shekulli, « Berisha "tregon" se kush është Shefi i Policisë që fut drogë në burg (Emri) », 29/05/2017 <http://shekulli.com.al/berisha-tregon-se-kush-eshte-shefi-i-policise-qe-fut-droge-ne-burg-emri/>

Panorama, « EMRI/"Shefi i policisë lejon drogë dhe celularë në burg për të dënuarit" », 29/05/2017 <http://www.panorama.com.al/emrishefi-i-policise-lejon-droge-dhe-celulare-ne-burg-per-te-denuarit/>

Faxweb, « Favorizoi lirimin e Lul Berishës, lirohet nga burgu Astrit Kotaj, ish-drejtori i Burgut të Durrësit », 29/03/2017 <https://www.faxweb.al/favorizoi-lirimin-e-lul-berishes-lirohet-nga-burgu-astrit-kotaj-ish-drejtori-i-burgut-te-durresit/>

Shekulli, « Drogë në burgun e Durrësit, nisin hetimet », 01/03/2017
<http://shekulli.com.al/droge-ne-burgun-e-durresit-nisin-hetimet/>

Klan Kosova, « Drogë në burgun e Durrësit, dyshohet se e fusin familjarët », 01/03/2017
<https://klankosova.tv/droge-ne-burgun-e-durresit-dyshohet-se-e-fusin-familjaret/>

Arbresh, « Apeli i Durrësit lë në arrest ish-drejtorin e burgut, Astrit Kotja », 06/01/2017
<http://www.arbresh.info/shqiperi/apeli-i-durresit-le-ne-arrest-ish-drejtorin-e-burgut-astrit-kotja/>

Sot News, « "Kurbani" Kotaj/ Veprimi i Prokurorisë së Durrësit, absurd dhe i frikshëm, shpall fajtor "rojën" e burgut të Lul Berishës! », 23/12/2016

<https://sot.com.al/aktualitet/%E2%80%9Ckurbani%E2%80%9D-kotaj-veprimi-i-prokuroris%C3%AB-s%C3%AB-durr%C3%ABsit-absurd-dhe-i-friksh%C3%ABm-shpall-fajtor->

Almakos, « Lirimi i Lul Berishës, lihet në burg drejtori i burgut të Durrësit », 23/12/2016

<https://www.almakos.com/lirimi-i-lul-berishes-lihet-ne-burg-drejtori-i-burgut-te-durresit/>

Sot News, « Plas në Durrës, arrestohet "koka" e parë e lirit të Lul Berishës, në pranga drejtori i burgut, në kërkim juristi (EMRA) », 21/12/2016

<https://sot.com.al/aktualitet/plas-n%C3%AB-durr%C3%ABs-arrestohet-koka-e-par%C3%AB-e-lirit-t%C3%AB-lul-berish%C3%ABs-n%C3%AB-pranga-drejtori-i>

Ora News, « Lul Berisha « çon » në burg Drejtorin e burgut Durrës, juristi në kërkim », 21/12/2016

<https://www.oranews.tv/article/lirimi-i-lul-i-berishes-shkarkohet-drejtori-i-burgut-te-durresit>

Gazeta Shqip, « Lirimi i Lul Berishës, Tahiri : « Vetting »-u do të pastrojë gjyqësorin », 09/12/2016

<https://www.gazeta-shqip.com/2016/12/09/lirimi-i-lul-berishes-tahiri-vetting-u-do-te-pastroje-gjyqesorin/>

Panorama, « Lirimi i të fortit të Durrësit, Lul Berisha, pse u rrëzua dënimi me "burg përjetë" », 07/12/2016

<http://www.panorama.com.al/lirimi-i-te-fortit-te-durresit-lul-berisha-pse-u-rrrezua-denimi-me-burg-perjete/>

Sot News, « A do ketë një Shtet për Policinë e Burgjeve?! », 27/10/2016

<https://sot.com.al/opinion-editorial/do-ket%C3%AB-nj%C3%AB-shtet-p%C3%ABr-policin%C3%AB-e-burgjeve>

Balkan Insight, « Albania MPs Back Vetting Judges and Prosecutors », 31/08/2016

<https://balkaninsight.com/2016/08/31/albania-passes-the-draft-that-vets-judges-and-prosecutors-08-31-2016/>

Durrës Lajm, « Durrës. Maj 2015, në IEVP : 314 të paraburgosur », 25/06/2015

<https://durrreslajm.al/aktualitet/durr%C3%ABs-maj-2015-n%C3%AB-ievp-314-t%C3%AB-paraburgosur>

DW, « Sistemi i institucioneve penitenciare në Shqipëri », 20/11/2011

<https://www.dw.com/sq/sistemi-i-institucioneve-penitenciare-n%C3%AB-shqip%C3%ABri/a-15544981>